



CANADIAN FERTILIZER INSTITUTE
INSTITUT CANADIEN DES ENGRAIS

Nous cultivons la durabilité

Rapport annuel 2010



Notre vision

Une industrie des engrais mondialement concurrentielle,
qui contribue à l’approvisionnement d’aliments
salubres et nutritifs.

Notre mission

Parler d’une seule voix au nom de l’utilisation
responsables, durables et sûres d’engrais.



À l’intérieur...

Lettre du président	1
Rapport du président	2
Sécurité en fertilisation	4
Environnement	6
Nutriments	8
Produits	9
Politique économique	10
Événements importants	11
Reconnaissance des membres	12
Conseil d’administration et comités	13
Personnel de l’ICE et le conseil d’administration	Quatrième de couverture

Lettre du président

Chers collègues,

Alors que l'économie mondiale montre des signes de reprise, les marchés agricoles se stabilisent et les perspectives de l'industrie des engrais s'améliorent. Bien que les deux dernières années aient été difficiles sur le plan économique, l'avenir de l'industrie des engrais s'annonce prometteur.

Au cours de cette période, l'ICE a procédé à un examen stratégique complet afin de s'assurer que notre industrie sera en mesure de tirer parti du marché et de relever de nouveaux défis. Collectivement, nous avons examiné les principales difficultés auxquelles fait face notre industrie en ce moment, et celles auxquelles nous pourrions être confrontés au cours des cinq prochaines années. Le conseil de l'ICE a approuvé le nouveau plan d'activités pour 2010-2014 contenant les sept nouvelles initiatives stratégiques suivantes :

- établir des relations efficaces avec les gouvernements des six principales provinces
- favoriser l'utilisation d'engrais en milieu urbain et l'élaboration de programmes connexes
- renforcer les relations avec les principales associations professionnelles agricoles
- promouvoir le cadre de gestion des éléments nutritifs (4R)
- favoriser l'atteinte d'un consensus sur la gestion responsable des produits;
- mettre en œuvre un mécanisme de production de rapports sur le développement durable
- mettre sur pied une grappe scientifique

Ces objectifs permettront à l'ICE de continuer d'offrir des programmes et des initiatives reconnus mondialement et de continuer à renforcer ses relations avec les intervenants de l'industrie. Comme vous le constaterez dans le présent rapport, nous avons déjà réalisé d'importants progrès vers l'atteinte de ces objectifs.

Tous les objectifs stratégiques font la promotion, directement ou indirectement, de la gérance et de la durabilité de l'environnement.

Notre industrie se préoccupe déjà depuis longtemps de la gérance et de la durabilité de l'environnement. D'ailleurs, les agriculteurs ont déjà adopté de bonnes pratiques de gestion à cet égard. Par exemple, le cadre de gestion des éléments nutritifs (4R) favorise l'adoption de techniques précises d'application de fertilisants afin de maximiser le rendement économique et d'appuyer l'utilisation d'engrais dans les nouveaux marchés. En se fondant sur le cadre de gestion des éléments nutritifs (4R), l'ICE a créé le Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (Nitrous Oxide Emission Reduction Protocol – NERP) en vue de réduire les émissions de façon quantifiable, crédible et vérifiable. Sous peu, le protocole (NERP) devrait être approuvé en Alberta, première administration en Amérique du Nord à établir un marché réglementé du commerce du carbone. Nous espérons que la Saskatchewan emboîtera le pas.

On entend par durabilité la gestion des risques pour les personnes, les biens et l'environnement. Le Conseil de la sécurité en fertilisation encourage les pratiques sécuritaires dans la production, la manutention, le stockage, le transport et l'épandage d'engrais. Après six années de développement et de consultations, on attend de la part du conseil les conclusions résultant des premières vérifications officielles du Code de pratique concernant l'ammoniac.

Le 14 juin, suivant une vente non enregistrée de nitrate d'ammonium survenue à la fin du mois de mai dans le sud de l'Ontario, l'Institut canadien des engrais a annoncé qu'il collaborera avec l'industrie, les agriculteurs, le gouvernement et les autorités policières afin de revoir la réglementation, le Code de pratique de l'industrie, la campagne canadienne *Protégeons-nous*, les programmes de formation et les procédures concernant le nitrate d'ammonium. La réglementation fédérale relative aux composants d'explosifs limités et le Code de pratique concernant l'ammoniac constituent une structure de sécurité solide. Toutefois, nous sommes d'avis qu'il faut examiner ces mécanismes de sécurité pour voir si certaines modifications pourraient renforcer davantage notre système.

Nous sommes fiers de faire partie d'une industrie qui sert les agriculteurs du Canada et qui contribue à nourrir des gens partout dans le monde. En travaillant en collaboration à promouvoir notre industrie et ses programmes, nous léguons un avenir durable aux générations futures.



Hugh Loomans
Président de l'ICE
Président, Sylvite Group of Companies



Rapport du président

Chers membres de l'ICE,

Je me réjouis à l'idée de vivre une autre magnifique année au cours de laquelle notre industrie fera preuve d'un leadership accru et connaîtra un grand succès. Actuellement, nous sommes à élaborer un nouveau plan stratégique passionnant. En 2010-2011, plusieurs étapes du Code de pratique concernant l'ammoniac et du Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (NERP) viendront à échéance, et au même moment, nous introduirons une nouvelle grappe scientifique et un nouveau programme de développement durable.

À l'automne 2010, l'industrie canadienne des engrais se trouvera dans une position idéale pour mettre en œuvre un **programme de durabilité** complet. En novembre, une évaluation et une orientation seront soumises au conseil pour approbation.

La pérennité de l'industrie des engrais doit être fondée sur des partenariats établis entre de nombreux citoyens canadiens touchés par nos activités. Les responsabilités auxquelles fait face notre industrie approbation du gouvernement provincial. Le protocole (NERP) est le fruit dévoué et se multiplient. Nous devons offrir à nos intervenants plus qu'une agroéconomie et de la gérance de l'environnement. Les agriculteurs doivent documenter leurs méthodes de production alimentaire. Ils doivent montrer aux autres intervenants comment les produits dont ils se servent donnent lieu à une meilleure performance environnementale et à de plus grands avantages sociaux.

Le 1^{er} janvier, le **Code de pratique concernant l'ammoniac** sera entièrement mis en œuvre. Ce programme de gestion novateur, ayant nécessité six ans de développement, est l'un des projets les plus ambitieux jamais entrepris par l'industrie canadienne des engrais. La tâche du Conseil de la sécurité en fertilisation était énorme : rédiger le code et les documents d'orientation, consulter les détaillants et les autres intervenants, établir un système de vérification et donner une formation aux vérificateurs et aux détaillants. Il en résulte un programme qui garantit la sécurité des employés, des agriculteurs, des premiers intervenants et des collectivités. Les détaillants agricoles doivent réussir les vérifications de la conformité au Code de pratique concernant l'ammoniac avant 2011 afin de continuer de recevoir des livraisons d'ammoniac anhydre. Les membres de l'ICE ont convenu de refuser de livrer ou de vendre des produits à des détaillants qui ne respectent pas le Code de pratique concernant l'ammoniac. Tout au long de la dernière année, le Conseil de la sécurité en fertilisation a tenu les détaillants agricoles informés de la date limite à respecter et les a aidés à respecter cette date.



On prévoit la mise en œuvre du **Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (NERP)** en Alberta en 2010-2011, aussitôt reçue l'une collaboration de deux ans entre des dizaines de scientifiques en science du sol, d'associations professionnelles agricoles, de quatre gouvernements provinciaux et de l'industrie des engrais. Selon le protocole (NERP), les agriculteurs pourront vendre des crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre s'ils respectent le cadre de gestion des éléments nutritifs (4R). Les recherches ont révélé que les émissions d'oxyde nitreux, un gaz à effet de serre puissant, peuvent être grandement diminuées par l'application d'engrais respectant le cadre de gestion des éléments nutritifs.

La nouvelle **grappe scientifique** de l'ICE entamera ses travaux en 2010. Financée par des fabricants d'engrais, la grappe scientifique permettra de financer des partenariats afin de pousser plus loin la recherche sur les émissions d'oxyde nitreux causées par l'application d'engrais azotés sur des terres canadiennes. L'objectif consiste à réaliser des projets dans chacune des provinces des Prairies et en Ontario. Nous avons d'ailleurs déjà songé à certains projets pour le Manitoba et l'Ontario.

L'ICE continue d'établir et d'entretenir d'excellentes relations avec le gouvernement fédéral. Cette année, une partie des employés de l'ICE s'est consacrée à la **réglementation provinciale** accrue. Vu le rôle croissant que joueront les gouvernements provinciaux en 2010-2011, l'ICE a établi de nouvelles relations avec les gouvernements des six provinces clés : l'Ontario, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard.

En 2008, la perturbation du marché et la récession ont nui à nos relations avec les associations professionnelles agricoles. Au cours des deux dernières années, l'ICE a rencontré des dirigeants d'associations professionnelles agricoles de partout au pays et a augmenté le nombre de subventions accordées. En 2010-2011, nous continuerons de **renforcer nos relations avec les principales associations professionnelles agricoles**.

La Fondation canadienne des nutriments pour la vie représente un nouveau partenaire important dans l'établissement de coalitions ayant comme but commun de promouvoir l'éducation scientifique. Cette année, la fondation a élu Terry

Baker, un agriculteur de la Saskatchewan, à titre de président du conseil d'administration. L'une des étapes importantes qu'a franchies la fondation fut de recevoir le statut d'organisme sans but lucratif. L'un des principaux avantages à obtenir un tel statut est que la fondation peut maintenant délivrer des reçus aux fins d'impôt. Je souhaiterais que tous les membres de notre industrie examinent la possibilité de faire un don à la fondation, afin que cette dernière puisse continuer de conscientiser les gens sur le rôle important que jouent les éléments nutritifs dans l'agriculture.

Compte tenu de la situation économique de notre industrie et de la stabilité croissante dans le domaine de l'agriculture, l'augmentation de l'utilisation durable sur le plan de l'environnement de nos produits et la satisfaction des besoins de la société prennent une ampleur mondiale. Par exemple, 2010 a été proclamée l'Année internationale de la biodiversité, ce qui marque un tournant important dans la réalisation des objectifs en matière de développement durable. Pour conserver la biodiversité, l'agriculture doit optimiser sa production d'aliments sur les terres les plus productives afin de conserver des espaces naturels pour la faune et les loisirs. Cette approche cadre bien dans une agriculture moderne, de haute intensité et appuyée par le **cadre de gestion des éléments nutritifs (4R)**.

Le besoin d'établir de **nouveaux modèles de partenariat** s'applique également à l'industrie des engrais. L'automne dernier, l'Atlantic Fertilizer Institute a décidé de modifier sa structure afin de travailler en collaboration avec l'ICE. Le 1^{er} avril 2010, l'ICE a assuré la gestion de l'Atlantic Fertilizer Council et a nommé Dave Thompson comme représentant régional. De plus, l'ICE a créé une classe de membres pour les entreprises qui produisent et distribuent des engrais à gazon et à jardin. Les fonds seront utilisés pour financer les activités du Conseil des engrais en milieu urbain, qui vise à devenir la voix de l'industrie pour tout ce qui concerne les engrais à gazon et à jardin.

Au cours des cinq prochaines années, l'ICE continuera de fournir les services de qualité que méritent ses membres. Afin de respecter le nouveau plan d'activités, l'ICE augmentera ses effectifs. Au cours de la prochaine année, le nombre de nos employés et le nombre de programmes offerts se multiplieront. L'ICE est déterminé à encourager la production, la distribution et l'utilisation responsables, durables et sûres des engrais.



Roger Larson
Président

Sécurité en fertilisation

**Coprésidents du Conseil de la sécurité en fertilisation (CSF) : Bruce Hope, Yara Belle Plaine
Bill McEwen, Agrium**

L'ICE a créé le Conseil de la sécurité en fertilisation (CSF) en 2003 dans le but de promouvoir la production, la manipulation, le stockage, le transport et l'application sécuritaires et sûrs d'engrais commerciaux. Les priorités du CSF sont notamment le Code de pratique concernant l'ammoniac, le Code de pratique concernant le nitrate d'ammonium, la campagne Protégeons-nous, toute question liée à la législation relative au transport de marchandises dangereuses (TMD) et les ressources nécessaires à la formation des agriculteurs, des détaillants, des transporteurs et des premiers intervenants sur la sécurité.

Faits saillants :

- La vente suspecte de nitrate d'ammonium dans le sud de l'Ontario, à la fin du mois de mai, a entraîné plus d'une douzaine de demandes d'entrevues télévisées et radiophoniques avec le directeur du conseil. L'attention des médias a offert une occasion unique de promouvoir les programmes et les partenariats du CSF. Bien que les règlements fédéraux et notre Code de pratique concernant l'ammoniac fournissent une structure de sécurité solide, le CSF s'est engagé publiquement à examiner le code en vue d'une amélioration continue.
- Le conseil d'administration de l'ICE a traité un certain nombre de questions au sujet de la mise en œuvre du Code de pratique concernant l'ammoniac, en particulier :
 - ✓ un avis de conformité actualisé du Bureau de la concurrence informant que le Code de pratique concernant l'ammoniac et sa politique d'« interdiction de livraison » ne soulèvent aucune question sur les dispositions révisées de la Loi sur la concurrence ayant trait aux accords conclus entre les concurrents,



Fertilizer Safety & Security Council

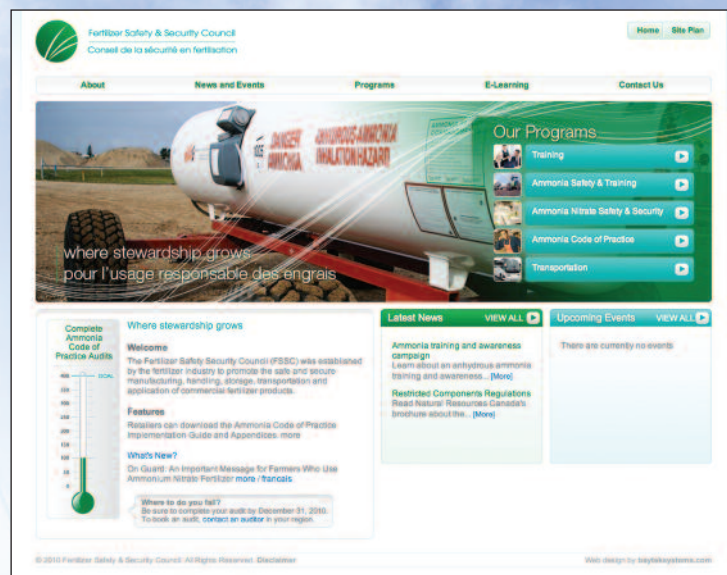
Conseil de la sécurité en fertilisation



- ✓ la réaffirmation de la politique d'« interdiction de livraison » pour insister sur le fait que la date limite pour se conformer au code est fixe et qu'elle ne sera pas repoussée,
- ✓ une politique sur les conditions de vente a été proposée afin de prévenir le non-respect du code par l'importation d'ammoniac.
- Conformément au nouveau plan d'activités, Dave Finlayson a indiqué la position de l'industrie par rapport au stockage d'engrais liquide dans les bâtiments d'une ferme, lors de la Southwest Agricultural Conference, qui a réuni quelque 200 agriculteurs.

- Le partenariat entre le CSF et l'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP) a continué à évoluer.

- ✓ Au cours de la conférence annuelle de l'ACCP, Dave Finlayson a rencontré le président et directeur général de l'ACCP au sujet de la phase II des engagements à l'égard du reclassement de l'ammoniac (programme de formation axé sur les opérations).
- ✓ Les membres de l'ACCP ont été invités à se conformer au Code de pratique concernant l'ammoniac afin de garantir la continuité des services offerts par les détaillants agricoles.



- Un groupe de travail chargé d'examiner les heures de service des camionneurs a été créé afin d'exécuter une compilation de données en vue d'un allègement des exigences réglementaires du gouvernement fédéral au sujet des heures de services. La demande qu'a déposée l'ICE auprès de Transports Canada prévoit l'assouplissement des règles actuelles au printemps et à l'automne. Pendant le colloque parlementaire, des représentants de l'ICE se sont réunis avec des députés clés, dont Brian Jean, secrétaire parlementaire pour le Transport, et ont réussi à obtenir leur appui au sujet du dépôt d'une demande d'allègement des exigences réglementaires auprès du gouvernement.

- Le nouveau site Internet du Conseil de la sécurité en fertilisation a été lancé publiquement le 27 avril.

« Secours-incendie Canada a connu un grand succès cette année. Je souhaite remercier les entreprises de leur contribution, notamment l'Institut canadien des engrais. La conférence a attiré une variété de participants de partout au pays. Les membres et le conseil d'administration de l'Association canadienne des chefs de pompiers apprécient votre contribution à cette formation. »

— Vicky Roper, Association canadienne des chefs de pompiers

Environnement

Président du comité environnemental :

Russ Holowachuk, CF Industries inc.

Les entreprises membres ont fait des investissements importants au cours des dernières années en vue d'accroître l'efficacité énergétique liée à la production et de réduire les émissions atmosphériques. L'ICE travaille avec diligence afin de s'assurer que nos efforts visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions sont reconnus par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Faits saillants :

- En 2009-2010, l'ICE a réorienté les efforts de ses effectifs. Ainsi, au lieu de se consacrer au protocole fédéral sur les changements climatiques, le personnel de l'ICE a centré ses activités sur les émissions provinciales de gaz à effet de serre (GES) et les changements climatiques, en particulier en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario. L'Alberta a déjà mis en place un plan de gestion des gaz à effet de serre, et la Saskatchewan et l'Ontario sont en voie d'élaborer une réglementation visant à mettre en œuvre leurs lois régissant les quotas et les échanges. Le gouvernement fédéral canadien a mis ses plans de réduction en attente jusqu'à ce que le gouvernement américain approuve le plan de diminution des émissions de GES.
- Le 23 avril 2010, l'ICE a présenté au gouvernement de la Saskatchewan un mémoire dans lequel il recommande un système souple de quotas et d'échanges qui aiderait l'industrie à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- Le vendredi 4 décembre 2009, le gouvernement de l'Ontario a publié le règlement 455/09, en vertu de sa Loi sur la réduction des substances toxiques, 2009. Ce règlement est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Comme on le craignait, le gouvernement a rejeté l'appel de l'ICE visant une dérogation au sujet de l'ammoniac et du phosphore comme composants d'engrais. Et ce, malgré une campagne intensive de pressions politiques au sujet des engrais, notamment la tenue de multiples réunions avec le personnel du cabinet ministériel, les députés provinciaux et des consultants de Temple Scott. Nous avons été informés à l'avance par de nombreux autres secteurs industriels de la rigidité du gouvernement de l'Ontario en matière d'environnement. Bien que ce ne fût pas le résultat qu'avait espéré l'ICE, nous avons augmenté de manière significative notre visibilité auprès du gouvernement de l'Ontario et avons réussi à le sensibiliser davantage à notre cause. De même, nous avons acquis une meilleure compréhension des défis auxquels nous serons confrontés à l'avenir.
- Les installations de production d'engrais destinés à la vente au détail dans la province de l'Ontario, déjà tenues de déclarer les émissions de GES en vertu de l'Inventaire national des rejets polluants (INRP), devront déposer des plans de réduction des substances toxiques en vertu de la nouvelle Loi sur la réduction des substances toxiques et des règlements connexes du gouvernement de l'Ontario. Les plans de réduction des substances toxiques n'exigent pas les réductions en tant que telles; toutefois, un résumé du plan devra être rendu public.
- L'ICE a consulté le ministère de l'Environnement de l'Alberta, qui se trouve actuellement dans la phase finale de l'examen du protocole (NERP), à la suite d'une période de commentaires du public. Les travaux de mise en œuvre se poursuivent sous la gestion de KHK Consulting et avec le soutien de l'IPNI et de Climate Check.
- Clyde Graham a participé à la conférence sur le changement climatique, à Copenhague, et en a profité pour informer les gens au sujet du protocole (NERP). Bien qu'on ait reçu des critiques positives de la part des associations professionnelles agricoles au sujet du protocole (NERP), nous sommes confrontés à certains obstacles dans la diffusion du protocole (NERP) à l'extérieur du Canada. Un certain nombre de scientifiques s'opposent aux crédits accordés en fonction des activités de l'entreprise, qui s'appuient sur des coefficients scientifiques pour estimer les réductions de GES. Ils préfèrent des compensations fondées sur le rendement de l'entreprise, pour lequel il est nécessaire de mesurer les réductions de GES.
- Les producteurs de potasse de l'ICE ont travaillé en partenariat avec Environnement Canada pour réaliser un échantillonnage des émissions afin d'évaluer l'efficacité des nouveaux protocoles de contrôle. Un échantillonnage côte à côte d'émissions de particules a été réalisé par le Saskatchewan Research Council, au nom de l'ICE, au moyen d'une technique mise au point par Environnement Canada et d'une méthode standard. Une réunion a ensuite eu lieu avec Environnement Canada afin de comparer les résultats obtenus avec chacune des deux méthodes d'échantillonnage. D'autres échantillonnages parallèles sont prévus, à mesure que cette recherche coopérative se poursuivra.

Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (Nitrous Oxide Emission Reduction Protocol – NERP)

Le Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (NERP) vise à réduire les émissions d'oxyde nitreux (N₂O) sur les fermes d'une façon quantifiable, crédible et vérifiable qui permettrait aux agriculteurs d'obtenir des crédits de carbone. Ce protocole a été élaboré au Canada par l'ICE, en partenariat avec l'International Plant Nutrition Institute et Climate Check.

- On a produit un document qui explique le Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (NERP) et qui a été distribué aux organismes gouvernementaux et aux délégués à la conférence des Nations unies sur les changements climatiques de Copenhague, auquel a participé Clyde Graham.
- Roger Larson a présenté le Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (NERP) aux associations homologues du monde entier présentes à la conférence annuelle de l'Association internationale de l'industrie des engrais, (IFA) à Paris.

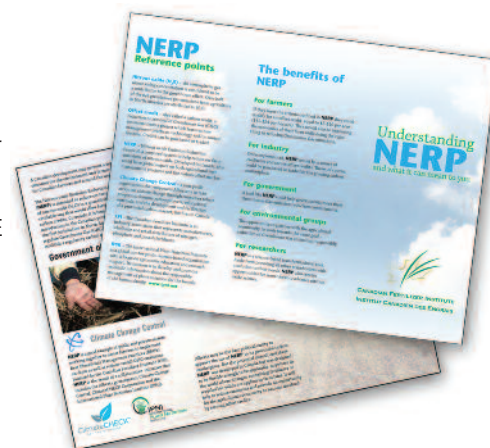
Grappe scientifique

- L'objectif de la grappe scientifique sera de financer les activités de recherche.
- La grappe scientifique a approuvé un budget pouvant atteindre 150 000 \$ pour chacune des deux prochaines années, destiné à la création de projets de recherche sur le protocole (NERP) qui seront réalisés en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. Des projets ont déjà été ciblés au Manitoba et en Ontario. Le financement de la grappe scientifique sera assuré par une redevance des entreprises membres de l'ICE considérées comme de grands émetteurs de GES.
- L'un des objectifs à plus long terme est d'établir un partenariat dans le cadre d'une contribution fédérale accordée à la Global Agricultural Research Alliance pour la réduction des gaz à effet de serre.

Durabilité

La durabilité se définit par la capacité de résister. Il s'agit du potentiel de maintien à long terme du bien-être, qui dépend à son tour du bien-être de la nature et de l'utilisation responsable des ressources naturelles. En 2009, l'ICE a lancé son initiative de durabilité. Au cours de la prochaine année, le programme continuera de se développer et d'évoluer.

- En décembre, on a soumis au conseil d'administration un plan quinquennal concernant l'initiative de durabilité de l'ICE.
Le conseil d'administration a convenu d'un délai d'un an pour concevoir un programme de développement durable. L'ICE a effectué une analyse des éléments liés à la durabilité actuellement mis en œuvre par l'ICE et des lacunes qui devraient être prises en compte dans l'élaboration d'un programme bien équilibré.
- Les objectifs du programme de durabilité de l'ICE pour la prochaine année sont les suivants :
 - ✓ conclure un accord sur les objectifs et l'approche du programme
 - ✓ énoncer la vision et les principes relatifs au développement durable
 - ✓ établir la façon de combler les lacunes en matière de durabilité
 - ✓ déterminer comment évaluer le rendement des membres
- Une journée consacrée à la durabilité a été organisée dans le cadre du colloque parlementaire de l'ICE; parmi les orateurs invités figuraient M. Gordon Peeling, président de l'Association minière du Canada, et M. Robert Slater, vice-président de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.
- Le groupe directeur sur la durabilité de l'ICE a tenu sa réunion inaugurale le 24 mars, à Ottawa, dans le but de susciter la réflexion sur la durabilité et les défis de l'ICE. Une approche disciplinée en matière de priorisation des enjeux faisait partie des sujets de discussion importants, au même titre que la rédaction du projet de la vision et des principes de l'association.
- Roger Larson a souligné l'initiative de durabilité de l'ICE dans sa présentation à l'occasion du déjeuner-conférence des directeurs de l'Amérique du Nord et de l'Europe, dans le cadre de la conférence annuelle de l'Association internationale de l'industrie des engrais, tenue à Paris. La présentation portait sur la façon dont la durabilité peut accroître la crédibilité globale de l'industrie des engrais. Le cadre de gestion des éléments nutritifs « *Bon produit @ Bonne dose, Bon moment, Bon endroit*^{MC} » constitue la base de nos efforts en matière de durabilité.



Nutriments

Président du comité sur les éléments nutritifs : Doug Beever, Agrium

Au cours des dernières années, l'ICE a mis au point le cadre de gestion *Bon produit @ Bonne dose, Bon moment, Bon endroit*^{MC} pour favoriser les pratiques exemplaires de gestion (MPG) des nutriments. Ce cadre, élaboré en partenariat avec l'International Plant Nutrition Institute (IPNI) et The Fertilizer Institute (TFI), s'est révélé essentiel à l'élaboration des politiques et au traitement des questions relatives à la gestion des nutriments, tant sur le plan national que sur le plan international, et s'avère très efficace dans la promotion de l'engagement de notre industrie envers la gérance.

Faits saillants :

- Les efforts de l'ICE en ce qui a trait aux nutriments étaient centrés au Manitoba, en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard, là où de fortes pressions réglementaires sont exercées sur l'industrie ou sont sur le point de l'être.
- Au Québec, la Commission des transports et de l'environnement (CTE) de l'Assemblée nationale a lancé une consultation en ligne sur l'état des lacs au Québec, en particulier sur les concentrations de cyanobactéries.
- Le Conseil des nutriments cultureux a pu établir une bonne relation de travail avec la nouvelle Direction de l'environnement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) au cours d'un atelier d'une journée auquel deux directeurs généraux, Rick Butts et Greg Strain, ont participé. AAC envisage d'intégrer les Agroalimentairpratiques exemplaires de gestion du cadre de gestion des éléments nutritifs dans ses communications et de s'engager dans le Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (NERP).
- L'ICE et la Direction générale de la recherche d'AAC travaillent en collaboration afin d'établir les priorités de recherche sur les nutriments, à la suite du succès d'un atelier conjoint d'une journée tenu à Ottawa. L'ICE a devancé son calendrier de recherche sur le cadre de gestion des éléments nutritifs et le protocole (NERP). Parmi les sujets examinés figurent l'azote réactif, l'ammoniac, la protection des bassins hydrologiques, les cyanobactéries et les nitrates se trouvant dans les eaux souterraines, les changements climatiques et la gérance de l'environnement. L'atelier avait trois objectifs : partager l'information, déterminer où sont les lacunes et les problèmes à l'heure actuelle et quels sont les domaines sur lesquels nous devons nous concentrer à l'avenir et réfléchir à la façon dont les deux organisations peuvent dorénavant travailler plus efficacement en collaboration.



Conseil des engrais en milieu urbain



Le Conseil a été mis sur pied pour aider les propriétaires de résidences et les professionnels d'entretien du gazon à comprendre comment s'occuper adéquatement de leurs propriétés en toute sécurité.

Faits saillants :

- Le programme MSHW (Municipal Hazardous or Special Waste) de l'Ontario a été approuvé par le ministre de l'Environnement de l'Ontario, John Gerretsen, sans aucune demande de modification de la part de l'ICE et de l'industrie des fertilisants à gazon. Les engrais emballés en sacs de 30 kg font également l'objet du règlement. Il en résulte une stigmatisation et un coût élevé pour le milieu urbain et les petites exploitations agricoles. L'ICE tentera d'obtenir un consensus au sein de l'industrie sur une stratégie visant à décourager les propriétaires de résidences de disposer du produit par le biais du programme MSHW. L'ICE travaille avec l'Ontario Agri Business Association (OABA) en vue d'étendre la dérogation visant les agriculteurs aux petits agriculteurs et aux horticulteurs.

Produits

Président du comité sur les produits :
Rigas Karamanos, Viterra

Faits saillants :

- Environ 60 participants ont assisté à la réunion de consultation tenue lors de la réunion annuelle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), les 14 et 15 octobre. Parmi les entreprises membres de l'ICE participantes, mentionnons Agrium, Viterra, Sylvite, Agronomy Company, Nexus, Agrotain et Yara. Cette année, la tribune a discuté des nouveaux enjeux auxquels fait face l'industrie et a examiné des rapports produits par des groupes de travail. Elle a aussi permis aux membres de s'exprimer directement devant l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Un atelier d'après-midi a eu lieu au sujet de la réglementation sur les produits importés vendus sur le marché canadien.

Le Forum canadien sur les engrais fournit aux détaillants agricoles un meilleur accès aux nouveaux produits, a encouragé l'innocuité et l'efficacité des engrais et des suppléments vendus aux consommateurs, et informe l'industrie sur les besoins futurs des consommateurs et les nouvelles occasions d'affaires.



Canadian Fertilizer
Products Forum

Forum Canadien sur
les produits fertilisants

- L'Agence canadienne d'inspection des aliments d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et les industries de conditionnement de la viande et de l'élevage bovin en sont à évaluer des options pour l'élimination des matières à risque spécifiées (MRS) issues de l'abattage des bovins, pouvant contenir des prions causant la maladie de la vache folle (encéphalopathie spongiforme bovine – ESB). Un document de discussion préparé par l'ACIA a révélé qu'il n'existe aucun nouveau fondement scientifique pouvant appuyer l'interdiction d'utiliser des MRS comme engrais, lesquels peuvent demeurer jusqu'à cinq ans dans le sol. Le conseil de l'ICE a adopté une résolution appuyant la réglementation en vigueur de l'ACIA :

Motion : Les conditions suivantes doivent être respectées avant que des modifications puissent être apportées aux politiques et aux règlements actuels au sujet des MRS contenues dans les engrais :

- ✓ la réalisation d'une évaluation scientifique des risques
- ✓ la réalisation d'une consultation par l'intermédiaire du Forum canadien sur les engrais
- ✓ l'absence d'importantes subventions à long terme
- ✓ la réalisation d'une analyse coût-avantage, dont les répercussions sur l'industrie

Politique économique

Président du comité sur l'économie : Darrell Zwarych, The Mosaic Company

L'ICE s'est engagé à favoriser l'établissement et le maintien de conditions d'exploitation favorables pour nos entreprises membres. Nous demeurons actifs dans les dossiers relatifs à la politique économique tels que le coût des engrais, la fiscalité, l'énergie et le transport.

Faits saillants :

- L'ICE a demandé à Barrie Bain, de Fertecon Ltée, de faire une présentation devant les députés, les sénateurs et les dirigeants agricoles pour les informer sur l'offre et la demande mondiales actuelles d'engrais. L'événement était parrainé par Pat Davidson, députée de Sarnia-Lambton.
- L'ICE a continué de discuter avec des groupes d'agriculteurs au sujet du coût des engrais. Roger Larson a assisté à la réunion du conseil d'administration de la Canadian Canola Growers' Association, où il a abordé le sujet de l'offre et de la demande mondiales d'engrais. Il y avait un intérêt marqué pour la sécurité des engrais agricoles utilisés dans les fermes, les coûts associés à la possible réglementation et les initiatives que l'industrie a entreprises pour respecter la réglementation.
- Le comité sur l'agriculture de la Chambre des communes a fini de rédiger son rapport sur la concurrence qui règne au sein de l'industrie agricole canadienne. L'ICE a acheminé la présentation de Fertecon au greffier du comité afin qu'elle soit distribuée aux membres du comité avant que le rapport soit achevé.
- À la fin novembre, les employés du Canadien National (CN) ont émis un préavis de grève. L'ICE a envoyé une lettre à la ministre du Travail, Rona Ambrose, lui demandant d'intervenir pour éviter la grève. Le 30 novembre, la ministre Ambrose a déposé un projet de loi mettant fin à la grève et renvoyé les questions en litige à l'arbitrage exécutoire.
- L'ICE a participé aux activités du groupe de travail Gateway Improvement Fee (GIF) du Port Metro Vancouver, dont plusieurs réunions visant à déterminer le modèle financier utilisé par le Port Metro Vancouver pour récupérer 167 millions de dollars en infrastructures portuaires.
- L'ICE a envoyé une lettre à tous les députés libéraux pour les inciter à s'opposer au projet de loi émanant des députés visant à interdire le



Barrie Bain lors du petit-déjeuner des députés

recours aux briseurs de grève par les employeurs sous réglementation fédérale, comme les sociétés ferroviaires et portuaires. L'ICE a travaillé en collaboration avec d'autres associations professionnelles afin de s'opposer au projet de loi avant sa deuxième lecture.

- Le 30 avril, l'ICE a présenté un mémoire à la Commission de révision des services de marchandises ferroviaires (Rail Freight Service Review Commission). Celui-ci portait sur les efforts de l'ICE visant à créer un système de règlement des différends commerciaux efficace et équilibré. L'ICE a agi comme organisme dirigeant pendant les négociations sur les différends commerciaux de 2006-2007, lorsque ces questions sont apparues pour la première fois. Pour le moment, nous observons une grande ouverture à l'égard de ce système de règlement. Les principaux défis seront la capacité de Canadien National d'imposer un système qui favorise indûment ses propres intérêts, et l'opposition de l'Association of American Railroads (AAR) des États-Unis aux solutions commerciales.

Événements importants

Événements importants de 2009-2010

North American Fertilizer Transportation Conference

Du 9 et 10 août 2009 Whistler, Colombie-Britannique

64^e conférence annuelle de l'ICE

Du 10 au 12 août 2009 Whistler, Colombie-Britannique

Conférence du Forum canadien sur les produits fertilisants

Du 13 et 14 octobre 2009 Ottawa, Ontario

Forum législatif provincial

Du 30 novembre au 2 décembre 2009 Toronto, Ontario

Colloque parlementaire

Du 23 au 25 mars 2010 Ottawa, Ontario



Shannon et Rick Rempel

Faits saillants :

- Le North American Fertilizer Transportation Forum a eu lieu à Whistler, en Colombie-Britannique, les 9 et 10 août. Quatre-vingt-dix délégués y ont pris part. Nous avons reçu des commentaires positifs de leur part au sujet du programme de conférenciers.
- La 64^e conférence annuelle de l'ICE, tenue du 10 au 12 août, comptait 142 délégués, dont le personnel de l'ICE. La séance administrative a pu compter sur la participation de Paul Ferley, de la Banque Royale du Canada, de Mike Rahm, de The Mosaic Company et de Michael Zenker, de Barclays Capital. À la soirée de gala, l'olympienne Shannon Rempel a témoigné des efforts et de l'entraînement nécessaires à la préparation en vue des Jeux olympiques. L'ICE a offert un montant d'argent à Shannon pour l'aider à atteindre son objectif olympique aux Jeux de Vancouver 2010.
- L'ICE a tenu son colloque parlementaire annuel à Ottawa du 23 au 25 mars. Cette année, l'ICE a opté pour des réunions de groupe auxquelles ont participé les députés. Les membres de l'ICE ont rencontré 42 députés et 6 sénateurs, en plus de représentants du Cabinet du premier ministre, de Statistique Canada, d'Environnement Canada, de Ressources naturelles Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Pat Davidson, députée de Sarnia-Lambton, a parrainé le petit-déjeuner parlementaire, dont le thème était la formation des députés et des sénateurs sur les avantages du cadre de gestion des éléments nutritifs (4R), et la promotion du Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (NERP) : 16 députés et 2 sénateurs ont assisté au petit-déjeuner.

- Le colloque législatif de cette année a eu lieu conjointement avec la conférence annuelle de l'Ontario Agri-Business Association, à Toronto, en Ontario, du 30 novembre au 2 décembre 2009. Une réception commune a eu lieu à Queen's Park; les députés provinciaux et les délégués de l'OABA et de l'ICE y ont participé. Hugh Loomans a fait sa dernière présentation à titre de Fondation canadienne des nutriments pour la président de la vie devant les délégués de l'OABA et de l'ICE. Au cours du colloque, la Fondation canadienne des nutriments pour la vie a tenu une réunion du conseil d'administration et son assemblée générale annuelle.
- L'ICE, CropLife et la Canadian Seed Trade Association ont tenu une séance d'après-midi lors du congrès de la Canadian Association of Agri-Retailers de 2010. Hugh Loomans, président du conseil d'administration de l'ICE, a présenté les objectifs en matière de durabilité de l'industrie des engrais.



Membres honoraires 2009

Le titre de membre honoraire de l'ICE est attribué à des personnes ayant accompli des réalisations importantes au cours de leur vie et ayant contribué au succès de notre industrie. L'ICE était heureux d'accueillir Gene Rurak comme nouveau membre honoraire 2009.

Gene s'est joint à Westco en septembre 1968 et a occupé un poste au service d'expédition, à titre également de représentant syndical. En 1973, Gene a obtenu un poste de salarié à titre de commis d'expédition. Tout au long de sa carrière, il a occupé divers postes dans les services du marketing et du transport. En 1987, il est devenu vice-président à la commercialisation et à la distribution et en 2001, il est devenu chef de l'exploitation de Westco. Gene a été membre du conseil d'administration de la Western Canada Fertilizer Association et en a été le président de 1993 à 1994. Gene a également été actif à l'ICE et membre du conseil d'administration, et a été président en 2004-2005. En 2008, Gene a pris sa retraite de Westco.



Nouveau membre honoraire de l'ICE, Gene Rurak, à la Conférence annuelle de l'ICE, à Whistler, en Colombie-Britannique, avec Russ Holowachuk et Roger Larson, président de l'Institut canadien des engrais.

Prix d'excellence 2009

Chaque année, le personnel de l'ICE reconnaît les efforts de personnes ayant rendu des services exceptionnels à l'industrie dans le cadre d'un projet ou du règlement d'un enjeu particulier.

Le récipiendaire de 2009, Mark Coppicus, de Viterra inc., est demeuré à l'avant-plan dans tous les aspects de nos initiatives de gestion et de formation, en tant que membre du Conseil de la sécurité en fertilisation et du Comité sur la sécurité et la formation. Il a joué un rôle dans la création du matériel de formation pour les agriculteurs, les transporteurs et les gestionnaires d'intervention d'urgence, et a su montrer l'exemple en matière de signalement d'incidents, de partage d'informations et d'adoption de pratiques sécuritaires. Comme il fallait s'y attendre, Mark fut un acteur clé dans la rédaction du Code de pratique concernant l'ammoniac et fut chargé de fournir la formation sur le code aux vérificateurs. Mark est sans aucun doute devenu un catalyseur en veillant à ce que Viterra soit la première entreprise à effectuer une vérification formelle en vertu du code. L'un des rôles les plus importants que Mark a joués fut d'assurer la liaison entre la Canadian Association of Agri-Retailers et l'ICE, afin de favoriser une bonne communication entre nos deux organisations, et d'informer les détaillants au sujet du code.

L'ICE compte actuellement 43 membres actifs, 10 membres affiliés et 17 membres associés. L'ICE est dirigé par son conseil d'administration dont font partie des représentants des secteurs de la production, du commerce de gros et de la vente au détail. Les administrateurs sont élus chaque année lors de l'assemblée générale annuelle de l'ICE.

Le conseil d'administration regroupe plusieurs comités de travail, notamment les comités sur la vérification, la planification et le budget, et les relations industrielles. Ces comités conseillent le personnel de l'ICE sur l'orientation et la direction des activités de l'ICE. En outre, le comité exécutif, composé du président, du vice-président et du président sortant du conseil d'administration, ainsi que du président de l'ICE, travaille en vue d'établir l'orientation stratégique et les priorités de l'association.

Pour obtenir une liste complète de nos entreprises membres, consultez notre site Internet : **www.cfi.ca**.

Conseil d'administration 2009-2010

Norm Beug
The Mosaic Company

Joe Giesler
Terra Industries

Russ A. Holowachuk
Canadian Fertilizers Itée

Don Kitson
International Raw Materials Itée

Sylvain Lavoie
Yara Canada L.P.

Garrett Lofto
J.R. Simplot

Hugh M. Loomans
Sylvite Group of Companies

Murray Martin
Agrico Canada

André Mercure
La Coop fédérée

Vic Mudie
Dyno Nobel Nitrogen inc.

Breen Neeser
Agrium

Wes Schock
Cargill Crop Nutrition

Gary Snyder
PotashCorp

Doug Wonnacott
Viterra



Comité exécutif lors de la conférence annuelle de l'ICE à Whistler.

Comité exécutif

Président :
Hugh Loomans
Sylvite Group of Companies

Président :
Roger Larson

Vice-président et secrétaire :
Norm Beug
The Mosaic Company

Président sortant :
Russ Holowachuk
Canadian Fertilizers Ltd.

Comité des vérifications

Président : **Don Kitson**, International Raw Materials

Comité de planification et du budget

Président : **Norm Beug**, The Mosaic Company

Comité des relations industrielles

Président : **Murray Martin**, Agrico Canada

Personnel de l'ICE



Roger Larson
Président

Catherine King
*Spécialiste des relations
et des communications avec
le gouvernement*

Monique MacDonald
*Gestionnaire, Services
de bureau et finances*

Tanya Black
Nutriments pour la vie

Clyde Graham
*Vice-président, Stratégie
et alliances*

Yelena Perunov
Administratrice de bureau

David Finlayson
*Vice-président, Sciences
et gestion du risque*

Pour nous joindre :

Institut canadien des engrais
350, rue Sparks, bureau 907
Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Téléphone : 613 230-2600
Télécopieur : 613 230-5142
info@cfi.ca
www.cfi.ca